

L'avenue de Vichy repasse en sens unique pour la dernière phase du chantier

Après une pause estivale, le chantier de rénovation de l'avenue de Vichy reprend à compter du 18 septembre 2023 avec des mesures de circulation et de stationnement adaptées.



Projet majeur du mandat 2020-2026, les travaux de l'avenue de Vichy ont pour objectif la requalification des espaces avec un traitement paysager et environnemental adapté. Ceci afin de renforcer l'image et l'attractivité de la ville et de sécuriser les déplacements piétons et des cyclistes.

Troisième et dernière phase de travaux

La troisième et dernière phase des travaux débutera le 18 septembre prochain et concernera les travaux d'assainissement (durant 3-4 semaines) avant d'entamer les travaux d'aménagement : voirie, trottoirs, aménagements cyclables et paysagers, ainsi que la rénovation des ronds-points de Boussange et de la République. L'aboutissement du projet est programmé autour de l'été 2024.

Mesures de circulation pendant la durée des travaux

Depuis le coup d'envoi des travaux en juin 2022, le chantier d'ampleur de rénovation de l'avenue de Vichy s'est perpétuellement adapté aux contraintes et aux aléas techniques, et continuera à le faire dans les prochains mois :

- **Circulation en sens unique à partir du 18 septembre** : l'avenue de Vichy sera mise en sens unique depuis le rond-point de la République jusqu'au rond-point de Boussange. Le sens inverse sera dévié par les rues Maurice Chalus, Adrien Cavy, Gabriel Ramin et l'avenue de Russie.
- **Carrefour rue Maurice Chalus / rue Adrien Cavy modifié** : mise en place des panneaux stops pour les véhicules circulant rue Adrien Cavy. Les véhicules provenant de la rue Maurice Chalus seront prioritaires.

Plan de la déviation mise en place



Dispositifs pour les commerçants et les riverains

1. Des stationnements pour les commerçants

Afin d'assurer la continuité commerciale des acteurs économiques de cet axe majeur, des zones de parking seront aménagées tout le long de l'avenue de Vichy afin de retrouver du stationnement indispensable au bon fonctionnement des commerces.

Des stationnements provisoires destinés exclusivement à la clientèle des professionnels de l'avenue seront déplacés en fonction de l'avancée du chantier.

2. Une concertation avec les riverains et les commerçants

Un comité de pilotage composé de riverains, d'acteurs économiques et de techniciens a été constitué afin de suivre l'évolution du chantier, faire remonter les attentes des administrés et relayer les informations urgentes ou importantes.

Contact : direction des services techniques : 04 70 58 87 14

Fin du chantier autour de l'été 2024

D'ici l'issue du chantier, prévue mi 2024, le cheminement vélo pourra se faire entre le pont de l'Europe et le pont Jacques-Chirac par les berges ou par sa ceinture périphérique avec la création de la nouvelle piste cyclable sur la RD6.

Contact | Services Techniques de la Ville de Bellerive : 04.70.58.87.14